



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

CSG et RDS

Question écrite n° 46835

Texte de la question

M. Alain Le Vern attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation sur la situation des agriculteurs dont la cotisation sociale généralisée et la contribution au redressement de la dette sociale sont basées sur la moyenne triennale des revenus N-2, N-3 et N-4. La crise de la viande bovine a rendu ces prélèvements totalement disproportionnés par rapport aux revenus actuels. Il lui demande si, au-delà des aides ponctuelles mises en place dans ce contexte, un dispositif réglementaire ne pourrait pas être adopté pour tenir compte des baisses de revenus très importantes.

Données clés

Auteur : [M. Le Vern Alain](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 46835

Rubrique : Sécurité sociale

Ministère interrogé : agriculture, pêche et alimentation

Ministère attributaire : agriculture, pêche et alimentation

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 30 décembre 1996, page 6810